

SAFETY DATA SHEETS

This SDS packet was issued with item:

071437573

The safety data sheets (SDS) in this packet apply to the individual products listed below. Please refer to invoice for specific item number(s).

071435528

The safety data sheets (SDS) in this packet apply to one or more components included in the items listed below. Items listed below may require one or more SDS. Please refer to invoice for specific item number(s).

071435130 071435148 071435155 071435163 071436500 071436534 071436567 071436591

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

NOM DU PRODUIT : NEW TRULINER® Liquid

N° DE FICHER : SDS976

DATE DE LA FDS : 06/19/2014

SECTION 1 : IDENTIFICATION

NOM DU PRODUIT : NEW TRULINER Liquid
CODES DU PRODUIT : 0921970, 0921971, 0921972, 0921976, 0921977, 0921978, 0921979, 0921986
UTILISATIONS IDENTIFIÉES : Dentistry
UTILISATIONS DÉCONSEILLÉES : Non-dentaire utilisation
FABRICANT : Harry J. Bosworth Company
ADRESSE : 7227 North Hamlin Avenue, Skokie, Illinois 60076-3999, USA
TÉLÉPHONE : 847-679-3400
TÉLÉCOPIEUR : 847-679-2080
EMAIL : hjbinfo@bosworth.com
TÉLÉPHONE D'URGENCE : 800-535-5053 (États-Unis et le Canada)
 352-323-3500 (International)

SECTION 2 : IDENTIFICATION DES DANGERS

CLASSIFICATION : Liquides inflammables (Catégorie 3)
 Toxicité aiguë, Orale (Catégorie 5)
 Toxicité aiguë, Dermique (Catégorie 5)
 Irritation cutanée (Catégorie 2)
 Sensibilisation de la peau (Catégorie 1)
 Irritation des yeux (Catégorie 2A)
 Toxicité aiguë, Inhalation (Catégorie 5)
 Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique (Catégorie 3), Système respiratoire
 Toxicité reproductrice (Catégorie 2)
 Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée (Catégorie 2)
 Toxicité aquatique aiguë (Catégorie 1)
 Toxicité aquatique chronique (Catégorie 4)

ÉTIQUETAGE : ÉTIQUETAGE : Dispositif réglementé par la FDA - exempté du règlement (US) 29 CFR 1910.1200.

PICTOGRAMME :


MENTION D'AVERTISSEMENT : Avertissement

MENTIONS DE DANGER :

H226	Liquide et vapeurs inflammables.
H303	Peut être nocif si ingéré.
H313	Peut être nocif en contact avec la peau.
H315	Provoque une irritation cutanée.
H317	Peut causer une réaction cutanée allergique.
H319	Provoque de graves irritations oculaires.
H333	Peut être nocif si inhalé.
H335	Peut causer une irritation des voies respiratoires.
H361	Risque de causer des dommages au niveau de la fertilité ou du fœtus.
H373	Risque présumé d'effets graves pour les organes par suite d'exposition prolongée ou à répétition.
H400	Très toxique pour la vie aquatique.
H413	Peut avoir des effets nocifs durables sur la vie aquatique.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

NOM DU PRODUIT : NEW TRULINER® Liquid

N° DE FICHER : SDS976

DATE DE LA FDS : 06/19/2014

DÉCLARATIONS DE MISE EN GARDE :	P201	Obtenir des instructions spécifiques avant l'utilisation.
	P202	Ne pas manipuler avant que toutes les précautions de sécurité aient été lues et comprises.
	P210	Garder à l'écart de la chaleur/des étincelles/des flammes nues/des surfaces chaudes. - Ne pas fumer.
	P234	Conserver uniquement dans le récipient d'origine.
	P235+P410	Maintenir au frais. Protéger des rayons du soleil.
	P240	Mise à la terre/liaison équipotentielle du récipient et du matériel de réception.
	P241	Utiliser de l'équipement électrique/de ventilation et d'allumage antidéflagrant.
	P242	Utiliser uniquement des outils anti-étincelles.
	P243	Prenez des précautions pour éviter l'accumulation de charges électrostatiques.
	P261	Éviter de respirer les poussières/ les fumées/ les gaz/ les brouillards/ les vapeurs/ les aérosols.
	P264	Bien se laver les mains après avoir manipulé le produit.
	P270	Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.
	P271	À utiliser uniquement à l'extérieur ou dans des zones bien ventilées.
	P272	Les vêtements de travail contaminés ne doivent pas sortir hors de la zone de travail.
	P273	Éviter de libérer dans l'environnement.
	P280	Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.
	P301+P330+P331	EN CAS D'INGESTION : Rincer la bouche. Ne pas faire vomir.
	P303+P361+P353	SI SUR LA PEAU (ou sur les cheveux) : Éliminer / Retirer immédiatement les vêtements contaminés. Rincer la peau avec de l'eau/ douche.
	P304+P340	EN CAS D'INHALATION : Déplacer la victime à l'air frais et la maintenir au repos dans une position confortable pour respirer.
	P305+P351+P338	EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Rincer prudemment plusieurs minutes à l'eau. Enlever les lentilles cornéennes, si présentes, et si elles sont faciles à enlever. Continuer à rincer.
	P308+P313	En cas d'exposition ou si concerné : Consulter un médecin.
	P312	Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise.
	P321	Traitement spécifique (voir les autres directives de premiers soins sur cette étiquette).
	P333+P313	En cas d'irritation de la peau ou d'érythème : Consulter un médecin.
	P337+P313	Si l'irritation des yeux persiste : Consulter un médecin.
	P342+P313	En cas de symptômes respiratoires : Consulter un médecin.
	P362	Enlever les vêtements contaminés et les laver avant de les réutiliser.
	P370+P378	En cas d'incendie : Utiliser de l'eau pulvérisée, une mousse résistant à l'alcool, de la poudre chimique, ou du dioxyde de carbone.
	P391	Ramasser les déversements.
	P402	Entreposer dans un endroit sec.
	P403+P233	Entreposer dans un endroit bien ventilé. Conserver le conteneur bien fermé.
	P501	Éliminer le produit et/ou le conteneur auprès d'une installation de traitement des déchets agréée.

SECTION 3 : COMPOSITION/INFORMATIONS SUR INGRÉDIENTS

COMPOSANT	No CAS	%POIDS	OSHA LEP - MPT	ACGIH VLS - MPT	CLASSIFICATION
Isobutyl méthacrylate	97-86-9	60 à 100	N/E	N/E	Liquide inflammable 3; Irritation cutanée 2; Irritation des yeux 2A; Sensib. cutanée. 1; STOT SE 3 ; Aigu aquatique 1; H226, H315, H317, H319, H335, H400
Phtalate de dibutyle	84-74-2	5 à 15	5mg/m ³	5mg/m ³	Repr. 1B; Aigu aquatique 1; Aquatique chronique 1; H360, H410
N,N-Diméthyl-p-toluidine	99-97-8	1 à 5	N/E	N/E	Liquide inflammable 4; Tox. aiguë. 3; STOT RE 2; Aigu aquatique 3; Aquatique chronique 3; H227, H301+H311+H331, H373, H412

Pour texte complet d'énoncés H mentionné dans cette section , voir la Section 16.

SECTION 4 : MESURES DE PREMIERS SECOURS

INHALATION :	Déplacer la personne à l'air frais. Si la victime ne respire pas, pratiquer la respiration artificielle. Consulter un médecin.
PEAU :	Laver abondamment avec du savon et de l'eau. Consulter un médecin.
YEUX :	Rincer minutieusement à grande eau pendant au moins 15 minutes et consulter un médecin.
INGESTION :	Ne pas faire vomir. Ne jamais faire avaler quoi que ce soit à une personne inconsciente. Rincer la bouche avec de l'eau. Consulter un médecin.

SECTION 5 : MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

MOYENS D'EXTINCTION APPROPRIÉS :	Eau pulvérisée, une mousse résistant à l'alcool, de la poudre chimique, ou du dioxyde de carbone.
PRODUITS DE DÉCOMPOSITION DANGEREUX :	Oxydes de carbone et azote.
DANGERS SPÉCIAUX :	Les contenants scellés exposés à des températures élevées peuvent éclater de manière explosive en raison de la polymérisation. Les vapeurs sont plus lourdes que l'air et peuvent se propager jusqu'à source d'inflammation. Les vapeurs ne sont pas inhibées et peuvent former des polymères dans les événements ou les pare-flammes, entraînant le blocage des événements.
CONSEIL POUR LES POMPIERS :	Combattre les incendies à distance de sécurité ou dans des zones protégées. Refroidir les contenants de matière exposés à la chaleur avec un jet d'eau froide. Porter appareil respiratoire autonome pour lutte contre l'incendie si nécessaire.

SECTION 6 : MESURES EN CAS DE DÉVERSEMENTS ACCIDENTELS

PRÉCAUTIONS INDIVIDUELLES :	Utiliser un équipement de protection individuelle. Éviter pas respirer vapeur, le brouillard ou gaz. Assurer une ventilation adéquate. Éliminer toute source d'inflammation. Évacuer le personnel dans des zones non dangereuses. Une accumulation de vapeurs peut former des concentrations explosives. Les vapeurs peuvent s'accumuler dans les endroits confinés.
PRÉCAUTIONS ENVIRONNEMENTALES :	Éviter des fuites et déversements dans l'avenir si cela peut être fait en toute sécurité. Ne pas laisser le produit pénétrer dans les égouts. Les rejets dans l'environnement doivent être évités.
CONFINEMENT ET NETTOYAGE :	Enlever en l'épongeant avec un matériau absorbant inerte et recueillir avec un aspirateur électrique protégé ou par brossage humide. Placer dans un récipient fermé approprié pour l'élimination conformément aux réglementations officielles.

SECTION 7 : MANUTENTION ET ENTREPOSAGE

PRÉCAUTIONS À PRENDRE POUR UNE MANIPULATION EN TOUTE SÉCURITÉ :

Le produit est destiné à un usage dentaire uniquement. La manipulation de ce produit doit être effectuée uniquement par des professionnels de la santé dentaire qualifiés. Respecter les précautions standard concernant la manipulation des produits chimiques. Éviter le contact avec les yeux et la peau. Éviter l'inhalation de vapeurs ou de brouillard. Conserver à l'écart de toutes sources d'inflammation - Ne pas fumer. Prenez des mesures pour éviter la formation de charges électrostatiques. Tenir à l'écart des denrées alimentaires, des boissons et des aliments pour animaux.

CONDITIONS POUR UN STOCKAGE SÛR :

Stocker uniquement dans l'emballage d'origine. Maintenir le conteneur bien fermé dans un endroit sec, bien ventilé. Protéger de la chaleur et directe du soleil. Stocker à l'écart des aliments et breuvages.

SECTION 8 : MESURES DE CONTRÔLE D'EXPOSITION/ PROTECTION INDIVIDUELLE

CONTRÔLES TECHNIQUES :

Manipuler en suivant une bonne hygiène industrielle et conformément aux consignes de sécurité. Utiliser une ventilation avec rejet à l'extérieur générale ou locale adéquate pour maintenir niveaux d'exposition ci-dessous les limites d'exposition professionnelle. La ventilation par aspiration locale est préférable car elle empêche la dispersion de la contamination dans la zone de travail en la contrôlant à sa source. Fournir une douche oculaire et une douche de sécurité s'il existe un risque de contact ou d'éclaboussures. Se laver les mains avant les pauses de travail et à la fin du travail.

PROTECTION DES YEUX/DU VISAGE :

Lunettes de sécurité.

PROTECTION DE LA PEAU :

Le matériau des gants imperméable et résistant au produit.

PROTECTION DU CORPS :

Utiliser des vêtements de protection.

PROTECTION RESPIRATOIRE :

Appareils respiratoires et composants approuvés NIOSH (ÉU) ou CEN (UE).

EXPOSITION ENVIRONNEMENTALE :

Éviter des fuites et déversements dans l'avenir si cela peut être fait en toute sécurité. Ne pas laisser le produit pénétrer dans les égouts. Les rejets dans l'environnement doivent être évités.

SECTION 9 : PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

APPARENCE/COULEUR :

Liquide limpide et incolore

ODEUR :

Âcre

POINT D'ÉBULLITION :

311 °F (155°C)

POINT D'ÉCLAIR :

113 °F (45°C)

TAUX D'ÉVAPORATION (BuAc = 1,0) :

0,5

LIMITE SUPÉRIEURE D'INFLAMMABILITÉ :

8,2

LIMITE INFÉRIEURE D'INFLAMMABILITÉ :

1,8

PRESSION DE VAPEUR :

3 mmHg

DENSITÉ DE VAPEUR (AIR = 1,0) :

4,91

DENSITÉ RELATIVE (H2O=1,0) :

0,90 g/cm³

SECTION 10 : STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

STABILITÉ CHIMIQUE :

Stable dans les conditions d'entreposage recommandées. Se polymérise avec un dégagement de chaleur. Éviter le contact avec des matières incompatibles. À moins d'être inhibé, le produit peut se polymériser, élever la température et la pression, et éventuellement rompre le contenant. Vérifiez périodiquement les niveaux d'inhibiteur, en ajoutant au matériau en vrac si nécessaire. Ne pas couvrir ou mélanger avec un gaz sans oxygène car cela rend l'inhibiteur inefficace.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

NOM DU PRODUIT : NEW TRULINER® Liquid

N° DE FICHIER : SDS976

DATE DE LA FDS : 06/19/2014

RÉACTIONS DANGEREUSES :	Les vapeurs peuvent former des mélanges explosifs avec l'air. Se polymérise facilement sauf s'il est inhibé.
CONDITIONS À ÉVITER :	Chaleur, flammes, étincelles, vieillissement, contamination et absence d'une atmosphère contenant de l'oxygène au-dessus du produit. Peut polymériser en cas d'exposition à la lumière. Températures extrêmes et exposition à la lumière directe du soleil.
MATÉRIAUX INCOMPATIBLES :	Acides forts, bases fortes et agents comburants. Le produit a de fortes propriétés de solvant et peut ramollir la peinture et le caoutchouc.
PRODUITS DE DÉCOMPOSITION DANGEREUX :	Oxydes de carbone et azote.

SECTION 11 : INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

EFFETS POSSIBLES SUR LA SANTÉ :	<p>YEUX : Peut causer une irritation des yeux avec rougeur, larmolement et picotements.</p> <p>PEAU : Peut causer une irritation cutanée avec des rougeurs, un gonflement et des démangeaisons. Contact répété ou prolongé peut causer dessèchement, dégraissement de la peau et dermatite.</p> <p>INGESTION : Peut causer une irritation des muqueuses et gastro-intestinal avec nausées, vomissements et diarrhée. Peut provoquer dépression du système nerveux avec symptômes de mal de tête, étourdissements, nausées, vomissement, faiblesse, fatigue, une confusion, et une perte de conscience.</p> <p>INHALATION : Peut causer une irritation des muqueuses et des voies respiratoires et une dépression du système nerveux central avec des symptômes de maux de tête, d'étourdissements, de somnolence, de nausées, de vomissements et d'inconscience. Des concentrations élevées de vapeur peuvent provoquer une sensation de brûlure du nez et de la gorge et un larmolement des yeux.</p>
SENSIBILISATION CUTANÉE :	Peut causer une réaction cutanée allergique.
CANCÉROGÉNICITÉ :	<p>OSHA : Aucun composant de ce produit présent à des concentrations supérieures ou égales à 0,1% n'a été identifié comme substance cancérigène probable, possible ou reconnue pour l'homme par l'OSHA.</p> <p>ACGIH : Aucun composant de ce produit présent à des concentrations supérieures ou égales à 0,1% n'a été identifié comme substance cancérigène probable, possible ou reconnue pour l'homme par l'ACGIH.</p> <p>NTP : Aucun composant de ce produit présent à des concentrations supérieures ou égales à 0% n'a été identifié comme substance cancérigène probable, possible ou reconnue pour l'homme par NTP.</p> <p>IARC : Aucun composant de ce produit présent à des concentrations supérieures ou égales à 0,1% n'a été identifié comme substance cancérigène probable, possible ou reconnue pour l'homme par l'IARC.</p>
TOXICITÉ REPRODUCTRICE :	Phtalate de dibutyle est un présumé toxique pour la reproduction humaine. Surexposition peut causer des troubles de reproduction selon des tests sur des animaux de laboratoire.

SECTION 12 : INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

EFFETS INDÉSIRABLES :	Le risque pour l'environnement ne peut pas être exclu en cas de manipulation ou d'élimination non professionnelle. Très toxique pour la vie aquatique. Peut avoir des effets nocifs durables sur la vie aquatique. Éviter de libérer dans l'environnement.
------------------------------	--

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

NOM DU PRODUIT : NEW TRULINER® Liquid

N° DE FICHIER : SDS976

DATE DE LA FDS : 06/19/2014

SECTION 13 : CONSIDÉRATIONS D'ÉLIMINATION

PRODUIT : Contactez un service d'élimination des déchets professionnel pour procéder à l'élimination de ce matériau. Faire brûler dans un incinérateur chimique équipé d'un système de postcombustion et d'un système d'épuration. Attention, faire preuve d'extrême prudence lors de la mise à feu car ce matériau est hautement inflammable. Offrir les solutions en surplus et non recyclables à une entreprise d'élimination des déchets agréée. Ne doivent pas être éliminés de avec les ordures ménagères. Ne jamais laisser le produit atteindre des canalisations. L'élimination doit être faite conformément aux réglementations officielles.

EMBALLAGES CONTAMINÉS : Éliminer en tant que produit non utilisé.

SECTION 14 : INFORMATIONS DE TRANSPORT

N° UN : UN2283
NOM D'EXPÉDITION APPROPRIÉ : Isobutyl méthacrylate, stabilisée
CLASSE DE DANGER : 3
GROUPE D'EMBALLAGE : III
DÉCLARATION D'ÉTIQUETAGE : Liquide inflammable

SECTION 15 : INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

RÈGLEMENT FÉDÉRAL AMÉRICAIN

TSCA : Ce produit est un appareil réglementé par la FDA et non soumis aux réglementations TSCA.

CERCLA : Ce produit est un appareil réglementé par la FDA et n'est pas soumis aux exigences de déclaration. Il peut y avoir des exigences de déclaration spécifiques au niveau local, régional ou de l'État.

SARA 313 PRODUITS CHIMIQUES TOXIQUES : Les composants suivants sont soumis aux niveaux de déclaration établis par SARA Title III, Section 313 (40 CFR 372) : *Phtalate de dibutyle, No CAS 84-74-2.*

SARA 311/312 DANGERS : Ce produit est un appareil réglementé par la FDA et n'est pas soumis aux exigences de déclaration.

RÉGLEMENTATIONS DES ÉTATS AMÉRICAINS

PROPOSITION 65 DE LA CALIFORNIE : Ce produit peut contenir un chimique reconnu par l'État de Californie comme pouvant causer le cancer et/ou toxicité reproductrice.

RÉGLEMENTS INTERNATIONAUX

LOI CANADIENNE SUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT : Ce produit est un dispositif médical et n'est pas soumis aux exigences de notification des produits chimiques.

INVENTAIRE EUROPÉEN DES PRODUITS CHIMIQUES COMMERCIALISÉS (ELINECS) : Ce produit est un dispositif médical et n'est pas soumis aux exigences de notification des produits chimiques.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

NOM DU PRODUIT : NEW TRULINER® Liquid

N° DE FICHIER : SDS976

DATE DE LA FDS : 06/19/2014

SECTION 16 : AUTRES INFORMATIONS

TEXTE INTÉGRAL DES MENTIONS H MENTIONNÉES DANS LA SECTION 3

Tox. aiguë :	Toxicité aiguë
Aigu aquatique	Toxicité aquatique aiguë
Chronique aquatique	Toxicité aquatique chronique
Irritation des yeux	Irritation des yeux
H226	Liquide et vapeurs inflammables.
H227	Liquide combustible.
H301+H311+H331	Toxique en cas d'ingestion, en contact avec la peau ou en cas d'inhalation.
H315	Provoque une irritation cutanée.
H317	Peut causer une réaction cutanée allergique.
H319	Provoque de graves irritations oculaires.
H335	Peut causer une irritation des voies respiratoires.
H360	Peut nuire à la fertilité ou au fœtus.
H373	Risque présumé d'effets graves pour les organes par suite d'exposition prolongée ou à répétition.
H400	Très toxique pour la vie aquatique.
H410	Pour la vie aquatique avec des effets de longue durée.
H412	Nocif pour la vie aquatique avec des effets de longue durée.
Repr.	Toxicité reproductrice
Irritation cutanée	Irritation cutanée
Sensib. cutanée	Sensibilisation cutanée
STOT RE	Toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition répétée
STOT SE	Toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition unique

CLASSIFICATIONS DE LA NFPA

Risque pour la santé	2
Danger d'incendie	2
Risque de réactivité	2

INFORMATIONS SUR LA PRÉPARATION : Cette fiche de données de sécurité a été préparée conformément aux exigences de la norme de communication des risques OSHA (29 CFR 1910.1200) et doit être utilisée uniquement pour ce produit.

AVIS DE NON-RESPONSABILITÉ : À notre connaissance, les informations contenues dans ce document sont exactes. Cependant, Le Harry J. Bosworth Company n'assume aucune responsabilité que ce soit quant à l'exactitude ou l'exhaustivité des informations contenues dans ce document. La détermination finale de l'adéquation de tout produit relève de la seule responsabilité de l'utilisateur. Tous les produits peuvent présenter des dangers pour la santé inconnus et doivent être utilisés avec prudence. Bien que certains dangers soient décrits ici, nous ne pouvons pas garantir que ce sont les seuls dangers qui existent.